

L'hon. M. Winters: Non, il n'y a pas d'augmentation, je le répète, il s'agit d'une reclassification plutôt que d'une augmentation.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Il me semble, monsieur le président, qu'il nous faudrait examiner très soigneusement l'administration du bureau du ministre, mais malheureusement,—c'est à dessein que je dis malheureusement,—nous ne pouvons le faire ici. C'est un état de choses assez étrange. C'est ce qui ressort du retard assez prolongé qu'on a apporté à répondre à la question posée à la Chambre, retard qui, évidemment, ne sera pas mentionné dans le hansard. D'après le temps qu'il a fallu pour répondre à cette question, il est évident qu'on n'a pas étudié ce cas en particulier lequel, pourtant, à première vue, semble exceptionnel. En consultant le budget des dépenses, nous constatons comme quelqu'un l'a déjà signalé que les sommes prévues l'an dernier étaient presque invariablement plus élevées que l'ont été les dépenses. Si l'on cherchait vraiment à réaliser des économies, à réduire les dépenses et à administrer soigneusement le ministère,—c'est ce que le gouvernement actuel n'hésite pas à affirmer avec la plus grande fierté,—il me semble qu'on étudierait un peu plus soigneusement des crédits comme celui-ci avant de les soumettre à la Chambre sous une forme qui, de toute évidence, en dit long.

Dragage—

(Le crédit est adopté.)

Dragage—

367. Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie, \$3,499,100.

M. Green: Ce crédit a trait à l'entretien et à l'exploitation de l'outillage, des ouvrages à l'entreprise et en régie à l'égard du dragage effectué par le ministère. Le ministre se souvient qu'il y a deux ou trois ans on a entrepris des travaux de dragage aux First Narrows, à l'entrée du havre de Vancouver. Sauf erreur, ces travaux ont été achevés l'an dernier. Si je ne m'abuse, en plus des travaux de dragage, on devait installer une maquette—une de ces maquettes dont le ministre a parlé tout à l'heure,—afin de constater, je pense, les effets du dragage sur les courants dans le havre. Je crois qu'on se proposait plus tard de procéder à une seconde étape des travaux et de draguer davantage l'entrée du havre. Le ministre pourrait-il nous dire quel progrès on a réalisé dans la construction de cette maquette, et si on se propose toujours d'effectuer d'autres travaux de dragage?

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, en avril 1953 un comité interministériel, chargé d'enquêter sur les aspects techniques du havre de Vancouver et sur les améliorations qu'on pourrait apporter à la navigation,

a été établi par mon collègue, le ministre du Commerce; les travaux de ce comité ont été financés par le Conseil national de recherches. Les Travaux publics, le Conseil national de recherches, le Conseil des ports nationaux, les Transports et l'Université de la Colombie-Britannique étaient tous représentés.

De ces études est sorti le rapport n° MH-52, en date du 30 décembre 1954, intitulé: "Analyse des marées et des courants de Burrard Inlet", dont l'auteur est M. W. D. Baines, de la division du génie mécanique du Conseil national de recherches. Ce rapport fait maintenant l'objet d'études par divers services officiels. Rien encore n'a été fait pour réaliser les vœux qui y sont exprimés.

Le vœu le plus extraordinaire porte sur la fermeture des Second Narrows et l'aménagement d'une écluse afin de permettre aux navires de franchir cet étranglement. Cet ouvrage abaisserait à zéro la vitesse du courant à cet endroit, et à 1.8 nœud celle du courant aux First Narrows. Les vitesses maximums actuelles à ces deux endroits sont de 6.3 nœuds aux First Narrows et de 6.8 aux Second Narrows.

Le ministère procède actuellement au dragage de cette première passe en conformité des vœux exprimés dans le rapport, mais non pas selon l'échelle proposée. La question est toujours à l'étude.

M. Green: Dois-je comprendre qu'il y aura encore des travaux de dragage dans le port et que le Gouvernement envisage la possibilité d'aménager des écluses aux Second Narrows?

L'hon. M. Winters: J'affirme certainement que c'est compris dans le rapport, lequel est actuellement à l'étude; cependant, je ne suis pas en mesure de dire ce que nous ferons par la suite: il me faut attendre que les études aient été achevées.

M. Green: Le rapport est-il assez avancé pour qu'on puisse le déposer à la Chambre?

L'hon. M. Winters: Je ne sais trop s'il ne l'a pas été déjà. Il se peut qu'il ait été déposé. Comme il a été soumis à mon collègue, je me renseignerai auprès de lui.

M. Green: Je ne crois pas que le rapport ait été déposé car j'en aurais eu connaissance. S'il ne l'a pas été, voit-on des inconvénients à le déposer? Je pose cette question parce que les progrès de la région métropolitaine de Vancouver et, de fait, de toute la Colombie-Britannique, dépendent dans une large mesure de notre port. On s'y est grandement intéressé et je pense que le rapport devrait être déposé afin que la population sache ce qui a été recommandé.